



# L'ACTION LOCALE DE L'ÉTAT À DESTINATION DES TERRITOIRES

**Matthieu Gellier** – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

**Aurélie Magnard** – DDT du Rhône

Matthieu Gellier



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

## Obligations réglementaires

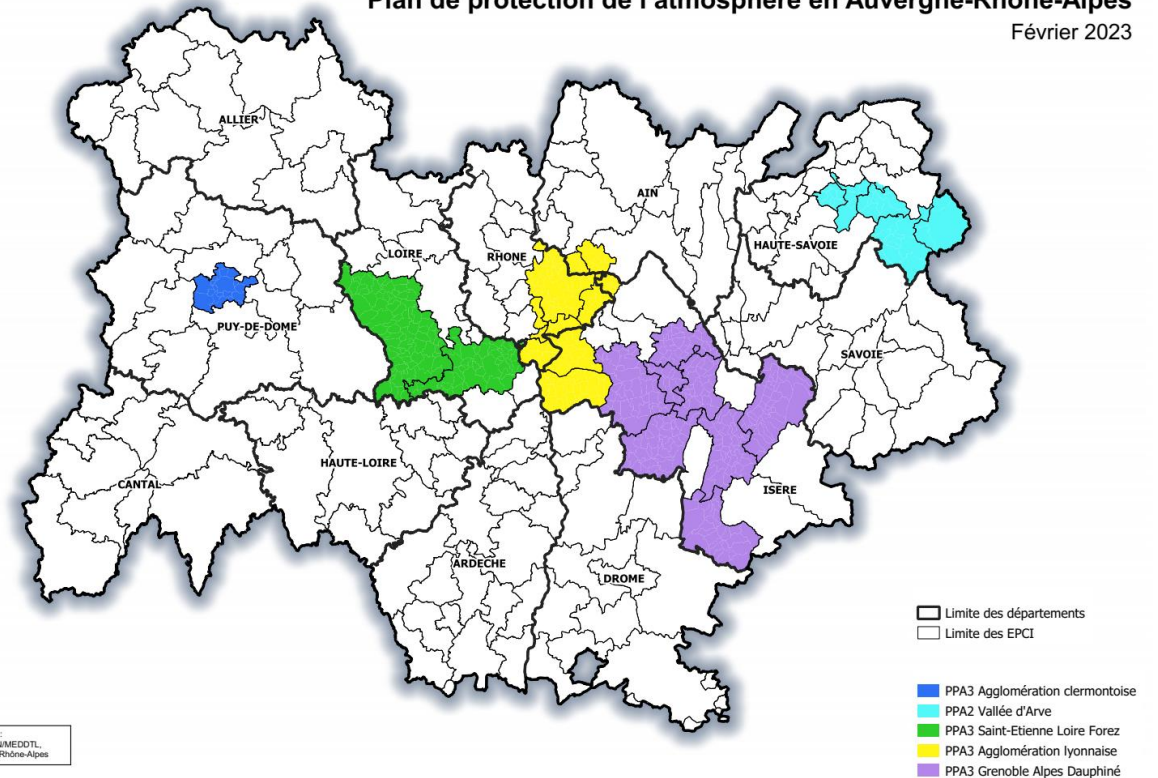
- Agglo > 250 000 hab
- Normes QA non respectées ou risque de ne pas l'être

➔ Actions mises en œuvre pour revenir dans respect des normes (industrie, transport, résidentiel, agriculture...)

PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Plan de protection de l'atmosphère en Auvergne-Rhône-Alpes

Février 2023



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

## Ce qu'il faut savoir sur les PCAET

- EPCI > 20 000 habitants
- Peut être élaboré à l'échelle du ScoT
- Diagnostic et stratégie territoriale
- Programme d'actions portant notamment sur la réduction des polluants atmosphériques (mobilités, résidentiel, agriculture...)
- Dispositif de suivi et d'évaluation
- Mise à jour tous les 6 ans (Art R229-51 CE)



Plan Climat Air  
Energie Territorial

Aurélie Magnard

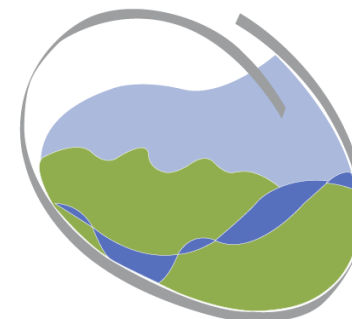


**PRÉFET  
DU RHÔNE**

Direction  
Départementale des  
Territoires

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Stratégie départementale du Rhône  
**EAU-AIR-SOL**



# Elaboration

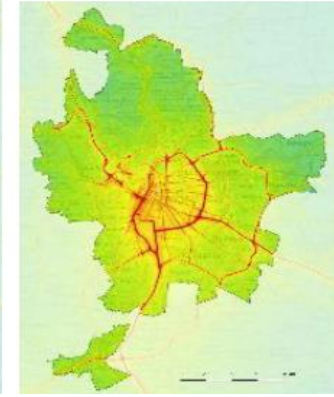
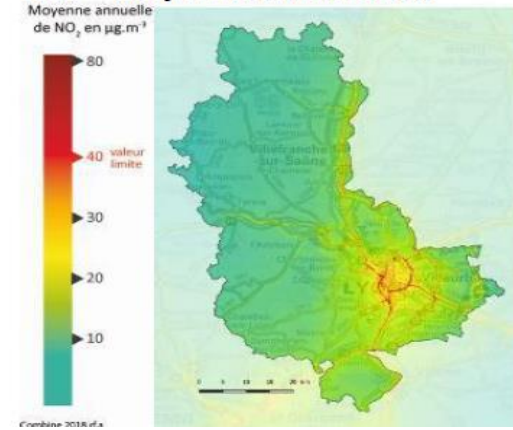
## Un diagnostic par EPCI sur les principaux polluants (ATMO) : Dioxyde d'azote, particules fines, COV, ammoniac, ozone.

**Dépassement de la valeur limite annuelle**  
**13 700 personnes exposées**

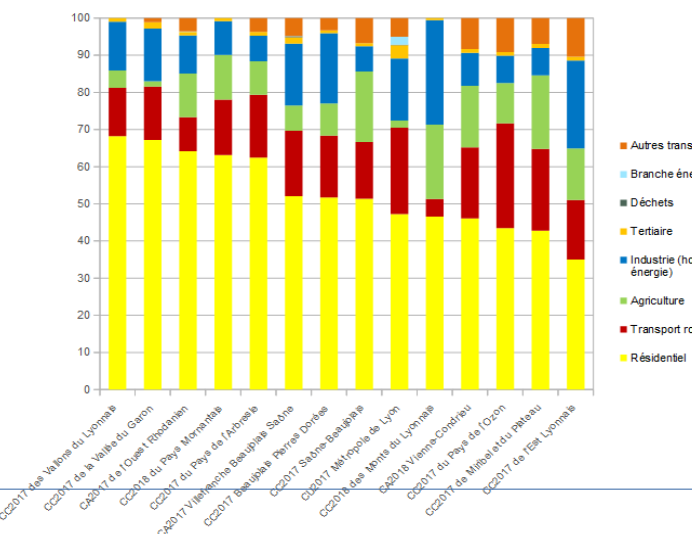
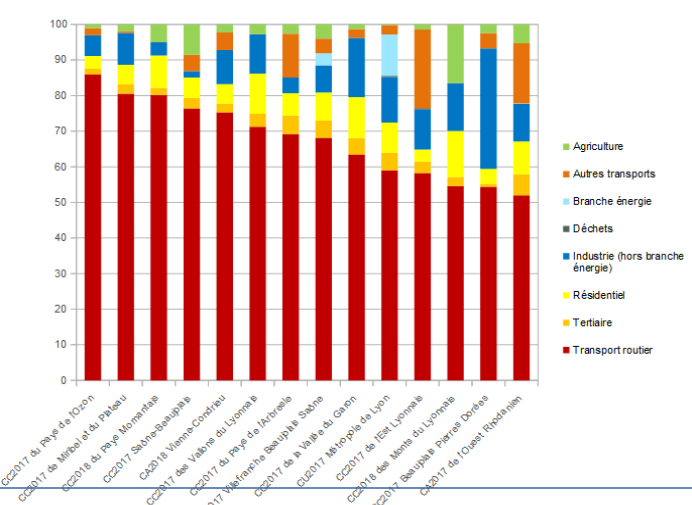
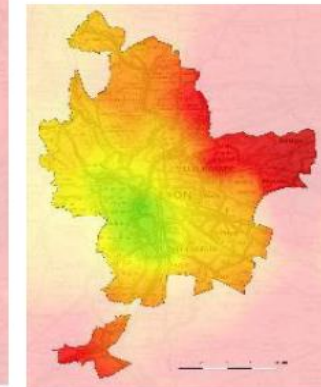
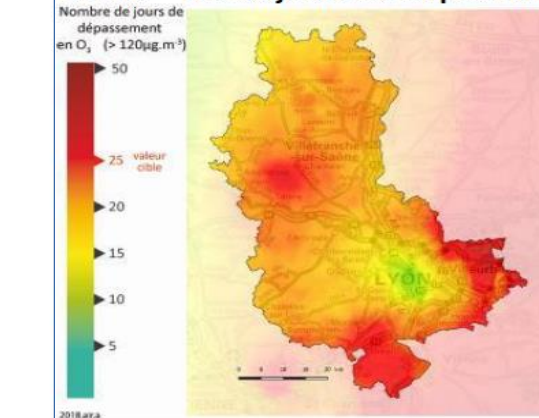
Le transport VL-PL contribue :  
 à + de 50 % pour tous les EPCI  
 + de 80 % pour COPAMO et CCPO.

Tendances :  
 +7 % du trafic sur la période 2014-2018  
 sur le réseau CORALY) mais une  
 amélioration des moteurs.

### NO<sub>2</sub> – Moyennes annuelles



### Ozone – Nb de jours de dépassements (valeur santé)



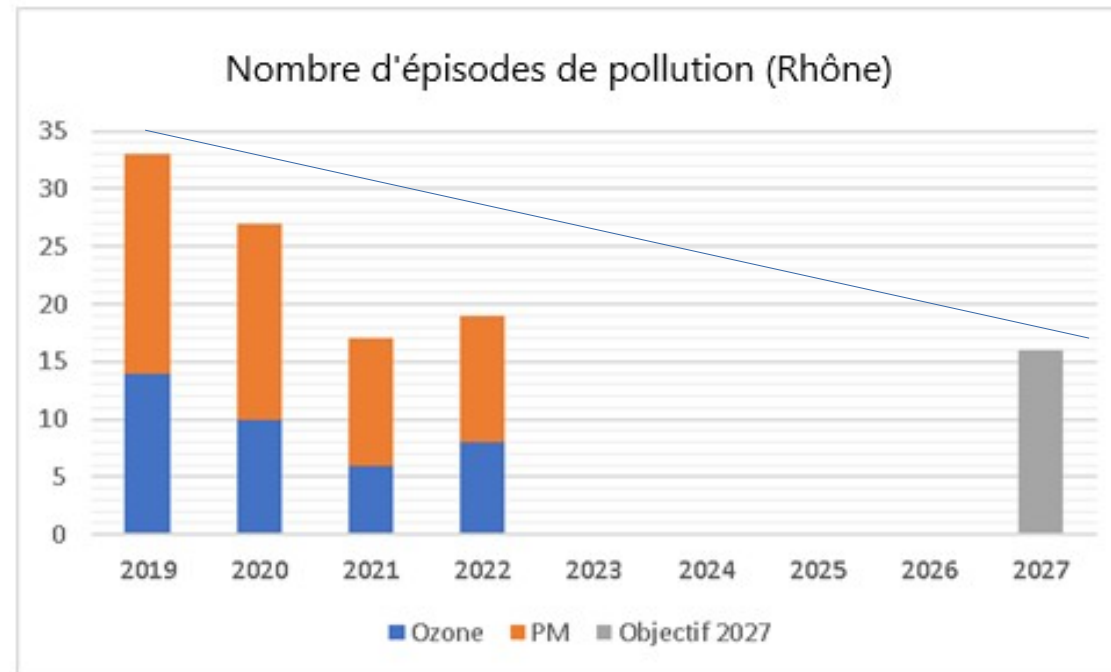
Pour la majorité des EPCI du département, le secteur résidentiel est à plus de 60 % contributeur de particules fines.

Sur les PM 2,5 en 2018 :  
 93 % des habitants de la Métropole étaient exposés à des concentrations > normes OMS

# Elaboration

## Rappel des 2 grands objectifs de la stratégie régionale et départementale repris dans la feuille de route Air Rhône

1/ Réduire de 50 % le nombre de jours de dépassement des seuils réglementaires à horizon 2027



2/ A horizon 2040, respecter les normes OMS.



# Elaboration – premier bilan 2022

## Des actions par secteur



- **Secteur résidentiel et tertiaire :**
- Accompagner les collectivités dans la rénovation énergétiques des bâtiments
- Mettre en place des actions en faveur de l'aide au chauffage au bois performant
- Informer le grand public des bonnes pratiques pour l'air intérieur

### ACTIONS SECTORIELLES



- **Secteur mobilité :**
- Soutenir les collectivités dans la réalisation de documents de planification permettant de réduire la demande en déplacement motorisés et promouvoir la ville des courtes distance
- L'État, investi dans le projet de zone à faibles émissions de la métropole de Lyon
- Porter une politique engagée en faveur des mobilités alternatives à l'autosolisme



- **Secteur agricole, espaces verts et jardins :**
- Communiquer et promouvoir les bonnes pratiques d'épandage
- Rappeler la généralisation de l'interdiction de brûlage à l'air libre et le faire respecter
- Communiquer auprès des polices municipales et des gendarmeries
- Réfléchir aux limitations possibles du brûlage des résidus agricoles



# Elaboration – premier bilan 2022

COMMUNICATION,  
SENSIBILISATION,  
& ÉTAT EXEMPLAIRE



- **Actions relatives aux pics de pollutions :**
- Faire connaître et respecter les interdictions prévues lors d'un pic d pollution pour le secteur résidentiel
- Améliorer la procédure de gestion de pics de pollution pour réduire le nombre de jours de pic
- Garantir la compréhension et le respect de la mesure de circulation différenciée
- **Action pour la qualité de l'air intérieur :**
- Proposer une campagne de sensibilisation et de mesure du radon
- Communiquer auprès des établissements recevant du public
- Intégrer davantage la santé dans les opérations d'aménagement à travers les orientations d'aménagement
- **État exemplaire et sensibilisation des acteurs pour une meilleure qualité de l'air**
- Promouvoir les mobilités des agents de l'État adaptées
- Communiquer sur la qualité de l'air
- Décliner la journée qualité de l'air à la DDT
- Participer au plan régional ozone

## Problématique

Certains secteurs de la ville sont exposés à une qualité de l'air dégradée. Quelles remédiations ?  
quelles pistes de solutions pour intégrer ce sujet au moment de la planification ?

## Objectifs

- Intégrer la qualité de l'air et la santé dans la planification urbaine via les Orientations d'Aménagement et de Programmation des PLU(i)
- Elaborer un outil simple à destination des collectivités et des bureaux d'études.

**Travail avec le Cerema (+ ORS, ATMO) pour construire une carte mentale permettant aux communes de s'emparer du sujet (2022- 23)**

# Bilan 2022

Des actions communes  
eau, air, sol :

- 2021 : webinaire
- 2022 : bus itinérant

## Zoom sur la journée eauairsol



**PLU sobre en consommation foncière**

Civrieux d'Azergues



**Aménagement d'un cours d'eau** pour préserver la ressource en eau, la biodiversité et se prémunir contre les inondations

Ambérieux



**Plate-forme de compostage collective**, alternative au brûlage des déchets verts à l'air libre.

Pommiers



**Éco-quartier Monplaisir** (parc, reconversion de friche urbaine, perméabilité des sols, «Ville des courtes distances»...).

Villefranche-sur-Saône



### LES ACTIONS PRIORITAIRES DE 2023 air

#### Actions relatives aux oxydes d'azotes (Nox)

- Organiser une journée à destination des élus des territoires : présentation de l'étude OAP air – santé, exemples de bonnes pratiques, travaux en ateliers.
- Formaliser une fiche outil synthétique « urbanisme et qualité de l'air »

#### Actions relatives aux particules fines (PM)

- Finaliser un nouvel arrêté de brûlage à l'air libre et préparer une communication en lien (EPCI, communes)
- Formaliser un modèle de procès verbal à destination des communes et sensibiliser les gendarmeries (principes, verbalisations possibles)
- Mettre en place un groupe de travail « réduction des brûlages agricoles » hors PPA

#### Actions prioritaires menées en continu

- Accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique des bâtiments et des logements
- Poursuivre l'accompagnement de la zone à faible émission de la métropole lyonnaise
- Porter une politique engagée en faveur des mobilités alternatives à l'autosolisme



RETROUVEZ  
L'INTÉGRALITÉ DE LA  
FEUILLE DE ROUTE EAU,  
AIR, SOL EN SCANNANT  
LE QR CODE



